



Avignon, le 4 avril 2025

Le Président

A

**CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE DE VAUCLUSE**

80, rue Marcel Demonque
AGROPARC - CS 60508
84908 AVIGNON Cedex 9
Tél. 04 32 44 89 30

Mesdames et Messieurs les Maires
et Présidents des collectivités et établissements
publics affiliés au Centre de gestion de Vaucluse

PÔLE ASSISTANCE JURIDIQUE

Affaire suivie par : MO Ruel - S RICOL
04 32 44 89 35
conseilstatutaire@cdg84.fr

PÔLE PRÉVENTION DES RISQUES

Affaire suivie par : Jennifer DUPONT
04.15.54.08.86
j.dupont@cdg84.fr

Circulaire n°25 -19

Objet : Réunion du Comité Social Territorial et de la Formation spécialisée Santé, Sécurité et Conditions de Travail

Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents,

J'ai l'honneur de vous faire savoir la tenue du Comité Social Territorial (CST) et de Formation spécialisée Santé, Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT) du Centre de gestion FPT 84 le :

Mercredi 18 juin 2025 à

- **9 heures : CST**
- **10 h 30 : F3SCT**

**au Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de Vaucluse
80 rue Marcel Demonque, AGROPARC, CS 60508, 84908 AVIGNON Cedex 9**

La **date butoir** de réception des dossiers de saisine au Centre de gestion est fixée au

16 mai 2025

Tout dossier déposé sur la plateforme AGIRHE après la date butoir ne sera pas inscrit à l'ordre du jour et sera reporté à la séance suivante.

Pour le CST, le Pôle Assistance Juridique se tient à votre disposition pour tout renseignement relatif à la constitution technique ou juridique de vos dossiers de saisine :

- par téléphone au 04.32.44.89.35/04.65.20.00.20
- par mail : conseilstatutaire@cdg84.fr

Pour la F3SCT, le Pôle Prévention des Risques se tient à votre disposition pour tout renseignement relatif aux dossiers de saisine :

- par téléphone au 04.15.54.08.86
- par mail : j.dupont@cdg84.fr

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents, en l'assurance de ma considération distinguée.

